

Remise des ordinateurs portables aux jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance entrant en classe de 6ème

À propos

Protection de l'enfance dans le Tarn

Chef de file de la protection de l'enfance, le Département du Tarn consacre en 2025 plus de **68 MEUR** à l'Enfance et à la Famille (+33 % depuis 2021). Près de **2 400 enfants** sont concernés par une mesure de l'Aide Sociale à l'Enfance, dont environ **1 300 placés** en établissements ou en familles d'accueil.

Chaque année, de nouveaux dispositifs sont déployés pour renforcer la prévention, soutenir la parentalité et accompagner les jeunes vers l'autonomie.

La remise d'ordinateurs aux collégiens de 6e confiés à l'ASE s'inscrit dans cette politique ambitieuse, afin de lutter contre les inégalités numériques et garantir à chaque enfant les mêmes chances de réussite.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence

Votre contact

Anna Beauchamp

Service communication

Conseil départemental du Tarn

0563456482

anna.beauchamp@tarn.fr